

d'assurance frais médicaux. Les professeurs n'aiment pas non plus qu'on les structure pour atteindre un objectif national tel que l'instruction gratuite.

L'organisation est partiellement responsable de la révolte des jeunes. Ils se voient entrer dans une société trop structurée et trop organisée pour permettre le genre d'initiative et de créativité que leur éducation leur a inspirées. Le problème de l'évolution se pose dans une institution qui n'y est pas habituée. Ces changements doivent modifier les attitudes impersonnelles des administrations et des structures fortement organisées.

• (3.00 p.m.)

Le ministère des Postes a pour objectif de fournir à tous les Canadiens un service postal sûr et de créer un climat progressiste et satisfaisant pour l'ensemble du personnel. Pour cela, à notre époque mouvante, nous retirons à Ottawa le pouvoir de décision fortement centralisé que possédait le ministère des Postes pour le confier comme il se doit aux régions et aux bureaux de poste intéressés, qui ont un contact direct avec le public. Nous avons l'intention de faire participer tout le monde au processus de décision.

Que s'est-il passé depuis que le juge Montpetit a présenté son rapport? Il en a publié récemment un deuxième où il constatait un progrès remarquable. Ce progrès ne s'est pas réalisé, bien entendu, sans les bouleversements et les tensions inhérents à toute évolution. Ces changements, quels sont-ils? Aux Postes, personne désormais n'est embauché pour des raisons politiques. Tous les employés qui entrent au Postes sont embauchés sans favoritisme politique. Les Postes offrent maintenant à tous leurs employés une carrière qui comporte tous les avantages et la sécurité, inhérents à la Fonction publique. Les postiers possèdent le droit à la négociation collective. Ils ont aussi leur syndicat indépendant et, de nos jours, nous savons à quel point ces syndicats peuvent être indépendants, puissants et catégoriques. Les postiers ont le droit de grève et nous supposons qu'ils reconnaissent toutes les responsabilités qui accompagnent ce droit. En outre, depuis plusieurs années, les employés ont obtenu plusieurs augmentations de salaires; ils ont ainsi atteint des taux équivalents à ceux versés pour un travail analogue. Leurs conditions de travail n'ont cessé de s'améliorer bien qu'il y ait encore beaucoup à faire, car il y a tellement de temps à rattraper.

Je passe maintenant au monstre de Frankenstein qu'on a évoqué ici aujourd'hui, la mécanisation. La mécanisation n'est ni l'œu-
[L'hon. M. Kierans.]

vre d'un Frankenstein, ni un Baal, ni même un démon. Ce n'est pas non plus une idole. Ceux qui tentent d'en faire une sorte de monstre qu'il faut craindre ne présentent pas des arguments vraiment sérieux. La mécanisation a pour objet, tout simplement, de supprimer les besognes fastidieuses du travail quotidien. C'est une force productive. Elle devrait produire des loisirs. Elle devrait produire cette abondance qui permet à la société de poursuivre ses objectifs: une meilleure santé, une meilleure éducation, un meilleur logement, et la satisfaction de tous nos autres besoins sociaux. La mécanisation ne menace la sécurité d'emploi d'aucun employé actuel des Postes. Aujourd'hui, nous comptons 42,947 employés. Dans cinq ans d'ici, pour peu que la tâche augmente normalement, nous en aurons vraisemblablement 47,392. La mécanisation signifie tout simplement qu'il y en aura 47,000 au lieu de 55,000.

La mécanisation améliore la productivité du ministère et les services qu'il peut rendre aux Canadiens. Elle réduira jusqu'à un certain point le taux de croissance de l'effectif, le taux atteint dans le passé, qui augmentera de plus en plus à l'avenir si nous refusons de nous mécaniser. A cela j'ajouterais que, même si à tout prendre le nombre des emplois aux Postes va augmenter dans les cinq prochaines années, environ 10,000 personnes quitteront notre service pour prendre leur retraite ou pour d'autres raisons, mais non pas pour avoir été congédiées par suite de l'automatisation ou de la mécanisation.

Pendant trop longtemps, les Postes n'ont pas eu de relations étroites avec les gens qu'elles servent, les Canadiens, et leurs propres employés. Pourtant, ces deux genres de contacts sont la marque distinctive d'une entreprise réussie. Aujourd'hui, les Postes, par leurs représentants, communiquent avec les gens qu'elles servent pour tenter de savoir comment elles peuvent encore mieux les servir. Par-dessus tout, nous étudions le service lui-même en profondeur pour apprendre à connaître ceux qui y travaillent et leur expliquer l'importance vitale de leur rôle, de leur contribution personnelle, et la nécessité pour eux de comprendre la responsabilité générale des Postes envers tous les Canadiens.

En toute honnêteté, je dis qu'aucune amélioration des Postes ne sera le travail d'un homme ou même d'un groupe d'hommes. Seuls le travail, l'engagement et la participation de chacun des membres des services postaux sauront améliorer les Postes. Il nous faut mériter la confiance des postiers, qu'on a pendant trop longtemps négligés. Nous devons